



Un chèque sans provision m'a été remis

Par **danielou1947**, le **30/06/2018** à **08:25**

Bonjour.

En début d'année j'ai commandé un portail .Je me suis acquitté de plus de 500 euros pour la commande ce portail .Au début juin ne voyant toujours pas mon portail posé j'ai annulé ma commande et demandé le remboursement .Le gérant de cette société m'a fait un chèque mais il s'avère que ce chèque m'a été retourné impayé J'ai pris aussitôt contact avec ce monsieur qui me dit que sa société a été mise en redressement judiciaire Pourriez m'indiquer la meilleure façon de récupérer mon argent Je vous remercie d'avance Cordialement Danielou

Par **morobar**, le **30/06/2018** à **09:26**

Bonjour,

Vous devez prendre contact de toute urgence avec le mandataire désigné par le tribunal de commerce.

Les chances de récupérer votre avance sont malheureusement voisines de "0".